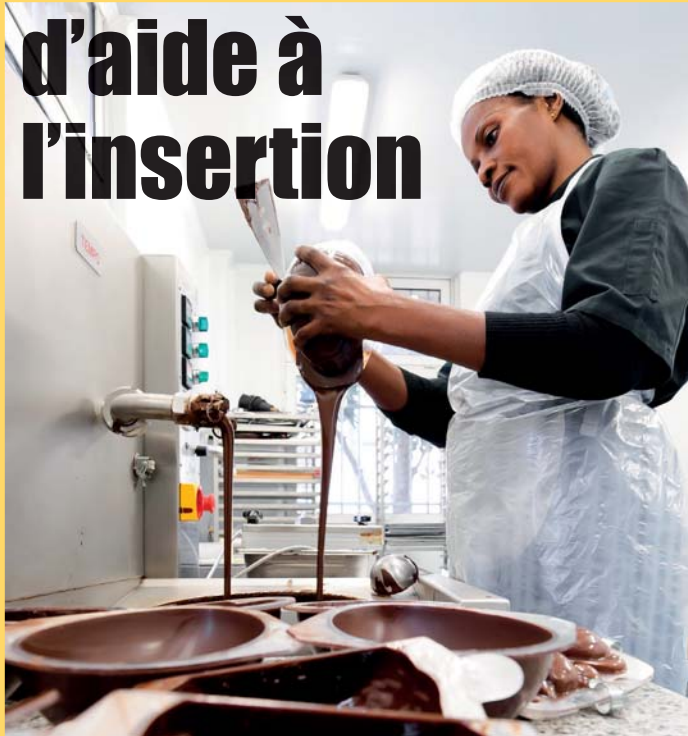


L'ECHANGE

BULLETIN DE LIAISON DES ASSOCIATIONS ÉDITÉ PAR LA VILLE DE GENNEVILLIERS

Les associations d'aide à l'insertion



Pages 2-3

Zoom - Événement Le service civique

Page 4

L'actu des ass



Pages 3-4



Arielle Vermillet-Parry

Adjointe au maire

L'insertion et l'emploi en grandes difficultés.

Mission locale, Plan local pour l'insertion et l'emploi, entreprises et associations d'insertion, sont en difficultés. L'Etat, par son désengagement financier, ses politiques publiques et son refus de dialogue, précarise tant les publics accompagnés par ces réseaux que les salariés qui sont investis dans ces secteurs.

Courses aux résultats, mise en concurrence, déploiements des moyens vers des opérateurs privés à but lucratif au détriment des associations et du service public, suppression en Ile-de-France du fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes, non-reproduction de 51 millions d'euros pour le fonds du Plan de relance, la liste est longue et l'addition lourde, très lourde.

En sus, l'Etat décide de baisser les crédits « Politique de la ville ». Le département du 92 accuse une baisse de 8 millions d'euros. Pour Gennevilliers, on nous annonce une baisse au moins de 15 %. C'est inconcevable. Le nombre des demandeurs d'emploi genevillois a augmenté de 23,8 % de 2008 à 2010, les jeunes sont particulièrement victimes de ces politiques, et le nombre d'inscrits à Pole Emploi augmente de 30 %. Les associations apportent sur notre territoire des réponses essentielles aux difficultés de l'insertion sociale et professionnelle des Genevillois, elles développent des solutions innovantes et des modèles économiques viables (entreprises d'insertion). Nous partageons avec elles des projets, des perspectives et de l'ambition. Nous ferons donc entendre ensemble nos exigences, et particulièrement auprès de l'Etat qui doit reprendre sa place et son rôle vis-à-vis des plus fragiles.

Pratique Promouvoir la vie associative

Page 4

Des associations lutter

La persistance d'un chômage élevé fait que les associations et entreprises d'insertion par l'activité économique sont toujours très sollicitées par les publics les plus en difficulté. Quatre responsables d'entre elles ont bien voulu évoquer leur parcours, leur vision des choses et les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien.

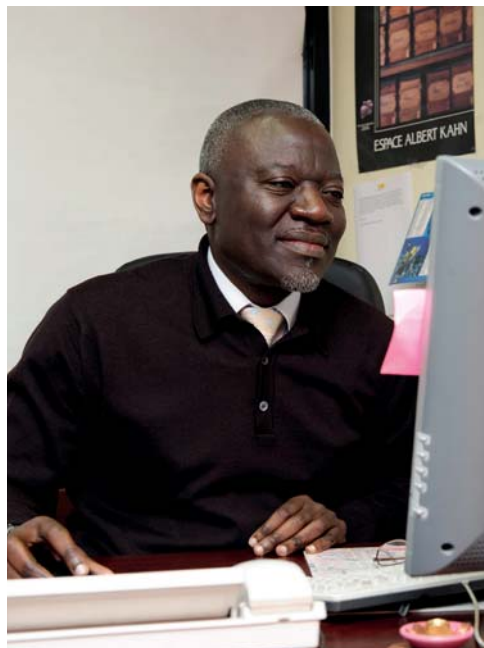


L'Étrier

Marie-Aude Debarge

« Je suis arrivée à l'Étrier en novembre 2008 en provenance d'une entreprise de travaux publics, filiale de Vinci. Le lien entre les deux, c'est évidemment le bâtiment. J'ai quitté le secteur marchand parce qu'il ne correspondait plus à mes valeurs. J'étais déjà bénévole dans une association de solidarité et d'aide aux exclus. L'engagement associatif me motivait beaucoup. J'ai donc décidé d'en faire mon métier. Mon expérience professionnelle pouvait me servir dans le domaine de l'insertion, qui relève à la fois de l'associatif et de l'activité économique. La forme associative est adaptée à l'insertion, car elle protège le projet social qui est ainsi inscrit dans le marbre et constitue une ligne de conduite. Mon travail de chargée de mission à l'Étrier m'a rendue plus réaliste ; je mesure mieux les problèmes économiques auxquels sont confrontées les associations. Elles sont

actuellement dans une situation difficile par rapport au soutien de l'État. Il est très dur de trouver l'équilibre financier. À Gennevilliers, les associations du secteur de l'insertion sont plutôt solidaires, plus complémentaires que concurrentes, d'autant plus qu'elles ne proposent pas les mêmes services. Il arrive même que l'on se prête du matériel de chantier ou un véhicule. Nous entretenons de bons rapports avec la municipalité qui est concernée par notre action. Ce qui pourrait s'améliorer, c'est la communication sur l'Étrier à travers les différents supports de la Ville. Nos ouvriers auraient besoin de soutien au niveau de la maîtrise de l'outil informatique et du code de la route. » ■



Régie de quartier du Luth

Jean-Paul Bertrand Mbama

« J'ai déjà un long parcours dans le domaine de l'insertion par l'activité économique, depuis les emplois-jeunes en 1997. Employé à la mairie de Toulouse, j'ai rejoint une association pour monter un dispositif en faveur de ces emplois-jeunes. J'ai fait acte de candidature à la Régie de quartier fin 2009. J'ai voulu changer d'emploi pour une question de mobilité

Les contacts

L'Étrier

Contacts : 7, rue Auguste-Renoir,
01 47 94 38 32

Régie de quartier du Luth

Contacts : 28, avenue Lénine,
01 41 47 89 89

Intervalle

Contacts : 11, rue Augustine-Guignedoux,
01 40 86 74 60

La table de Cana

Contacts : 9E, rue de la Sablière,
01 41 11 25 25,
www.tabledecana.com

professionnelle. À Toulouse, je n'avais plus les moyens de progresser alors que je souhaitais diriger un dispositif d'insertion. Le secteur associatif est particulièrement adapté à l'insertion, du fait que ce domaine est assez compliqué. Il faut y trouver une motivation personnelle, car il s'agit de travailler pour les autres, de les accompagner. Dans le secteur marchand, les résultats entrent plus en ligne de compte. Dans l'insertion, il ne s'agit pas de produits mais de personnes. Ce milieu correspond à mes valeurs et me donne de l'énergie. À Gennevilliers comme ailleurs, les problématiques et les publics sont les mêmes, issus de quartiers sensibles, soumis aux minima sociaux, touchés par le chômage de longue durée et l'illettrisme. Ici, il existe une sorte de pacte de non-agression entre les associations. Nous entretenons des relations de confiance les unes avec les autres, dans le cadre du Plie* notamment. Il est vrai aussi que lorsque nous perdons un marché, il faut en récupérer un autre. La mairie est à l'écoute. À nous d'aller vers elle pour exprimer nos doléances ! Aujourd'hui, nous manquons d'heures de travail pour s'occuper d'espaces verts ou nettoyer des bâtiments. Même si nous sommes soutenus par le Plie, une formation pour pallier l'analphabétisme et l'illettrisme et une formation aux petits métiers de l'entretien seraient nécessaires. » ■

*Plie : Plan local pour l'insertion et l'emploi.

La Ville vient d'engager une étude action afin de mettre en place un atelier linguistique en faveur des salariés des associations et entreprises d'insertion, « Français langue professionnelle », dès la rentrée de septembre.

nt pour l'emploi



Intervalle
Cécile Weben

« J'ai toujours travaillé dans le secteur associatif et dans l'insertion. C'est un métier difficile qui devient de plus en plus passionnant. J'ai rejoint Intervalle fin 2007. J'étais salariée du Plie et membre du conseil d'administration d'Intervalle. Lorsque la directrice est partie, on m'a proposé le poste. Je connais bien le territoire et ses moyens d'insertion. Le partenariat avec la Ville est très ancré. Lier l'activité économique à l'accompagnement et à l'écoute est particulièrement intéressant. À taille humaine et locale, avec une bonne connaissance du territoire, des publics et des partenariats, la forme associative est adaptée à l'insertion par l'activité économique. En pensant milieu associatif, on fait trop souvent l'amalgame avec le bénévolat alors qu'il existe beaucoup de professionnels dans les associations. J'ai toujours eu un comportement de professionnel dans mon parcours. C'est lourd de porter une association. Il ne suffit pas de vouloir s'occuper des autres ! Intervalle est la seule association intermédiaire à Gennevilliers ; nous ne recevons donc pas les mêmes publics que les autres associations d'insertion. Nous sommes plutôt dans l'échange que dans la concurrence. Avec la Ville, nous avons à la fois des relations institutionnelles et de prestataire. Notre seul regret est d'avoir été sollicité sur l'aspect formation à la maîtrise du français à travers des groupes de travail qui sont restés sans suite. Cette problématique de maîtrise de la langue française est essentielle et nécessiterait une formation commune pour nos salariés et ceux des autres structures d'insertion. » ■



La Table de Cana
Julie Doizy

« Éducatrice spécialisée, j'ai une double expérience professionnelle dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale de jeunes adultes et dans la restauration. À la Table de Cana depuis 2003, j'ai trouvé l'endroit où associer ces deux compétences. La Table de Cana est une association et une Sarl. Son statut juridique est un outil d'insertion qui remplit des conditions réelles d'entreprise tandis que son statut associatif garantit le projet social. J'estime travailler dans une entreprise d'insertion qui est conventionnée à ce titre, le niveau de subvention ne dépassant pas 20% du chiffre d'affaires. J'ai fait le choix du secteur concurrentiel qui me semble adapté à l'insertion. Aujourd'hui, on supporte une baisse de subvention. La Table de Cana est la seule entreprise de la ville à ne pas avoir été financée par le Conseil général dans le cadre du CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale). Nos rapports avec la municipalité sont corrects. Nous rendons des comptes et c'est normal quand il s'agit d'argent public. Nous souhaiterions que la Ville nous connaisse mieux. Pendant cinq ans, nous avons fait fonctionner notre propre école pour améliorer la maîtrise du français chez nos employés. Mais, est-ce à nous de régler tous les problèmes ? Nos salariés ont des besoins particuliers liés à leur métier, pour se faire comprendre d'un employeur, pour comprendre règles et méthodes mais aussi pour maîtriser des nouvelles technologies. Ceux qui sont au chômage sont souvent ceux qui ne vont pas assez vite ! » ■

● Soutien

L'AFMM, association franco-marocaine Marmoucha, nouvellement créée, a pour objectif de mener une politique d'aide au développement au Maroc et en particulier dans la région de Marmoucha, d'apporter une aide, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, à toute action à vocation caritative, sanitaire, sociale, éducative ou de développement au Maroc ; de promouvoir des échanges économiques, touristiques et culturels entre les deux pays.



Contact : M. Elain, au 06 25 93 87 06.
Blog : imouzzermarmoucha.over-blog.com

● Projet solidaire



Ateliers Sans Frontières, association d'insertion, lance l'opération Assoclic 2011, appel à projets qui permettra de distribuer 1 000 packs informatiques à des associations franciliennes porteuses de projets. Assoclic existe depuis 2008 et a déjà permis d'attribuer gratuitement 3 000 packs informatiques à des associations. L'objectif de cet appel à projets est donc de repérer les meilleurs projets associatifs qui utilisent l'outil informatique comme support d'éducation, de formation et d'insertion et de les équiper gratuitement en ordinateurs, afin de favoriser l'accès aux TIC de personnes défavorisées.

Les associations intéressées ont jusqu'au 27 juin pour déposer leur dossier de candidature.

Lequel est téléchargeable sur le site www.assoclic.org

Le service civique

Le service civique est un nouveau dispositif qui a pour objectif de permettre à des jeunes femmes et hommes de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission au service de la collectivité. Il s'agit d'un engagement citoyen reconnu et valorisé. C'est aussi l'opportunité de se rendre utile et de contribuer à faire bouger la société.

L'engagement de service civique n'est pas un dispositif d'emploi aidé ou un stage remodelé. Au sein des structures d'accueil, le jeune volontaire n'est pas soumis à un lien de subordination.

Les missions d'intérêt général qui lui sont confiées ne peuvent remplacer des emplois salariés et doivent répondre à des critères précis : pas de tâches administratives, pas de tâches indispensables au fonctionnement courant ou de missions relevant d'une profession réglementée (encadrement autonome d'une pratique sportive, accueil collectif de

mineurs...).

Enfin, ce dispositif se veut accessible à tous les jeunes, quel que soit leur niveau d'études ou de qualification, selon un principe de mixité sociale voulue par le législateur. Cela demande à chaque structure d'accueil d'adapter missions et encadrement pour répondre à cet enjeu.

La réussite qualitative du service civique repose donc sur la bonne connaissance, par les structures qui accueillent les jeunes et par les tuteurs qui les encadrent, de l'esprit et de la particularité de ce statut. Pour les associations intéressées, sachez que des formations gratuites sont proposées afin de mieux vous informer sur ce dispositif et pour accompagner les tuteurs dans leur mission.



pratique ● pratique ● pratique ● pratique

Contactez-nous

La municipalité a à cœur de participer à la promotion de la vie associative locale. Outre le soutien financier et matériel aux associations, il s'agit également de mettre en valeur vos actions, manifestations et autres initiatives qui animent nos quartiers et permettent aux habitantes et habitants de se rencontrer, dans des moments de convivialité. Pour cela, *GenMag*, le magazine de la ville, vous ouvre ses pages en vous permettant de diffuser les photos illustrant la richesse de la vie associative locale. Alors n'hésitez plus ! Si vous prévoyez de réaliser une initiative, contactez-nous afin que le photographe de la Ville vienne immortaliser les souvenirs de rencontres associatives riches et festives.

Le dynamisme associatif étant très important dans notre ville, il ne sera peut-être pas possible de répondre à la demande de toutes les associations. Néanmoins, soyez assurés que nous serons attentifs au juste équilibre entre les thématiques présentées ainsi qu'à diversifier, tout au long de l'année, les associations valorisées.



Contact : Sandra Langlois, responsable de la vie associative.
Tél. 01 40 85 62 68 ou sandra.langlois@ville-genevilliers.fr

● Genn'Vill@ge



Très présente sur le quartier avec son programme d'animations et d'initiatives variées, l'association Genn'Village a désormais une adresse mail : gennvillage@gmail.com

● Vie Libre, c'est quoi ?

Un mouvement national créé en 1953 pour accompagner les malades alcooliques dans leur chemin de guérison.

La section locale de Gennevilliers a vu le jour il y a 22 ans. Elle est composée de buveurs guéris qui ont réussi à sortir de cette dépendance qui a parfois brisé leur vie, celle de leur famille ou les a exclus du monde du travail. Ils sont les mieux placés pour comprendre les souffrances engendrées par cette maladie et leur montrer qu'il est possible de mener une VIE LIBRE de ce fléau ! Des abstinentes volontaires et des sympathisants apportent également leur contribution et leur amitié à ceux et celles qui viennent frapper à la porte de nos permanences. Complément indispensable aux structures médicales, NOTRE FORCE C'EST L'AMITIE.

Personne n'est jugé, tout le monde est respecté dans sa dignité.

Nous nous efforçons d'aider ceux et celles qui souffrent de cette dépendance, malades et entourés, en leur conseillant des adresses de médecins spécialisés, en organisant des fêtes, des sorties, des rencontres qui leur permettent de se relever et de reprendre espoir.

N'hésitez donc pas à nous rencontrer autour d'une tasse de café. Nous sommes là pour parler et pour nous détendre en toute confiance :

Tous les mardis,
de 18 h 30 à 20 heures

à la Ferme de l'Horloge
au 16-18, rue Pierre-Timbaud
92230 Gennevilliers

Bus 166, 378, 240.

Tél. 06 75 99 67 15